Un alpage méconnu, la Petite Coche

Découvrons-le d'abord sur la carte fédérale de 2000 :

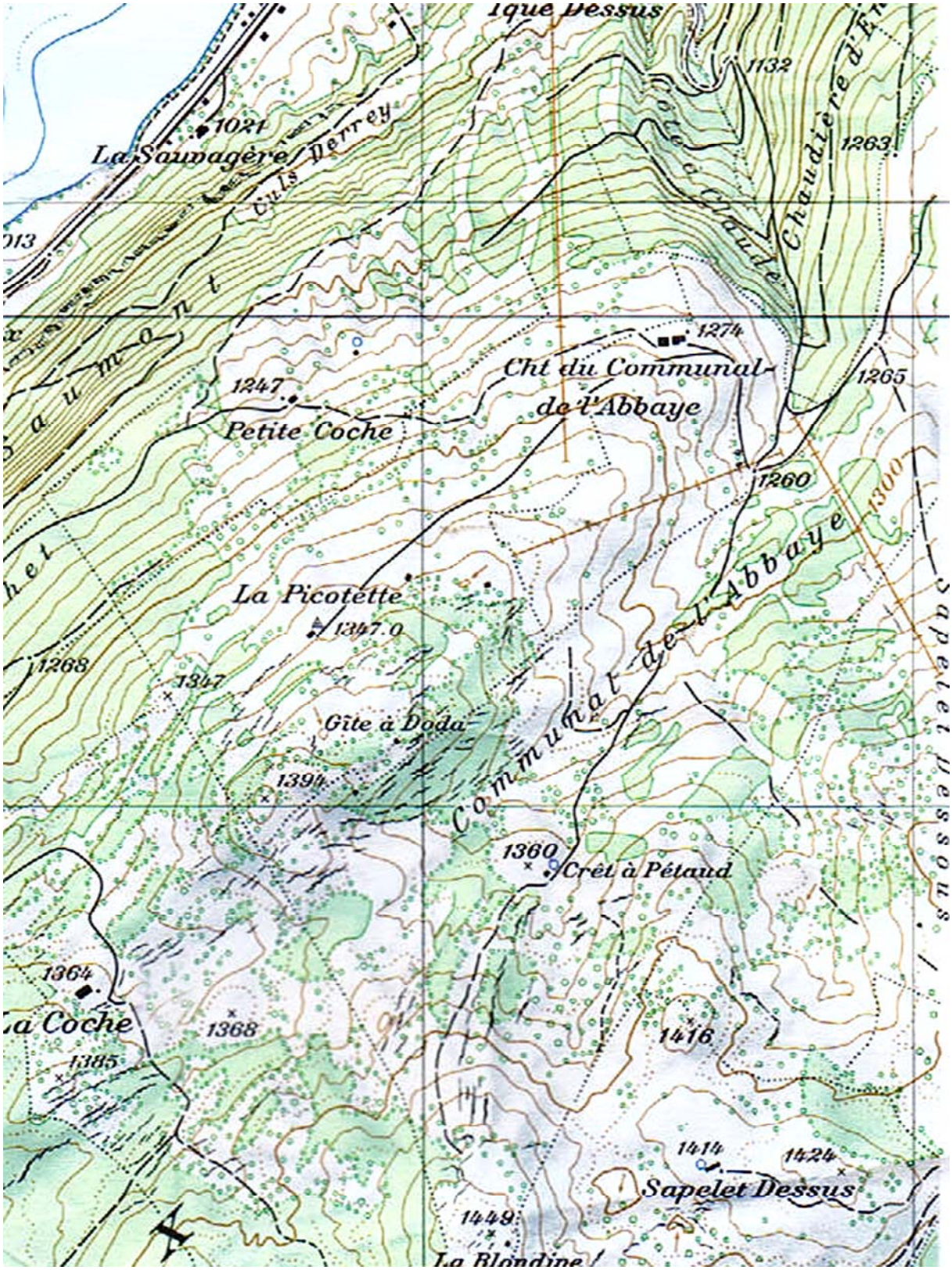

Le même endroit, selon la carte fédérale de 1892, ne révèle aucune Petite Coche. A son emplacement nous trouvons par contre Chez-Aaron.

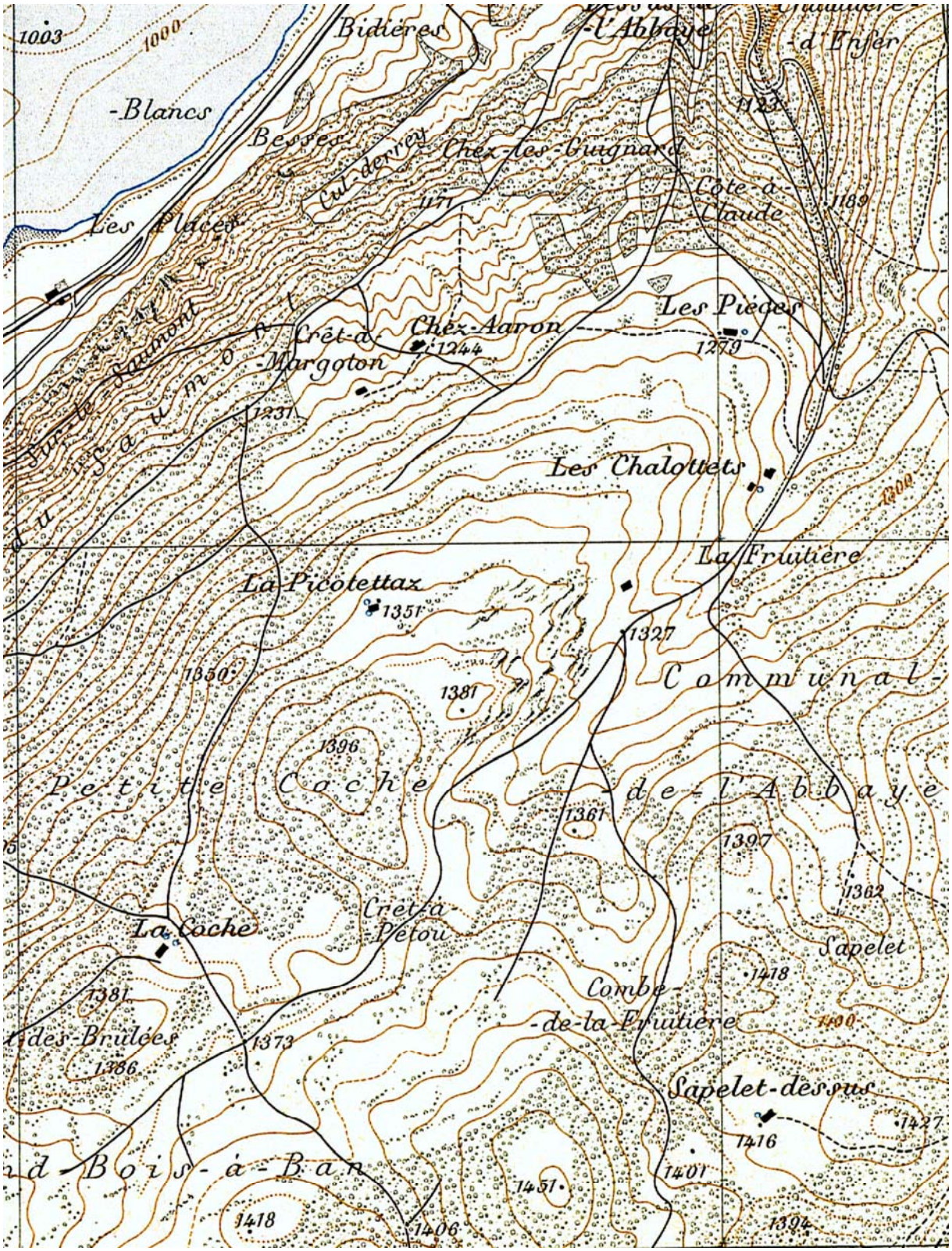

Chez-Aaron devint donc, par quelques-unes de ces bizarreries topographiques, la Petite-Coche. C'est un alpage que nous retrouvons décrit en 1972 par Georges Vagnières dans le cadre de l'établissement des cadastres fédéraux de la production agricoles :

15 La Petite Coche

Propriétaire	: Hoirie Guignard Auguste, Prilly
Exploitant	: Freymond Ernest, Agiez
Altitude	: 1070 - 1300 m (bâtiment: 1247 m)
Surface pâturable épurée	: 21 ha
Charge en 1973	: 16 génisses âgées de plus de 2 ans 22 génisses âgées de 1 à 2 ans 3 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: une garde-génisses employé par l'amodiateur. Il mange et loge au Communal de L'Abbaye

Conditions naturelles et économiques

Toute cette propriété s'expose au nord-ouest. Elle présente une pente moyenne,

La Petite Coche, de toute évidence ancienne maison de chez Aaron recyclée en chalet d'alpage. L'impression générale n'est au final pas si mauvaise que ça !

assez régulière dans le haut, alors qu'au centre et à la partie inférieure se forment des ondulations dans le sens de la pente qui donnent lieu à une déclivité plus prononcée par endroits. Anciennement, toute la surface se récoltait en fourrage sec. La présence de plusieurs tas de cailloux témoigne de l'épierrage entrepris au cours de nombreuses années. Le sol suffisamment profond produit un excellent fourrage. Les mauvaises herbes ne sont représentées que par quelques touffes d'orties et quelques chardons. Le boisement par l'épicéa commence à se manifester dans le bas et au sud-ouest.

Ce pâturage reste dépourvu de voie d'accès carrossable. On peut s'y rendre en jeep ou avec un tracteur à travers prés depuis le Communal de L'Abbaye, ou par différents chemins de terre battue aboutissant en lisière dans le bas et au sud-ouest.

En raison de l'installation d'un téléski, le mur de clôture a été détruit au nord-est. On l'a remplacé par des fils de fer barbelés qu'on enlève en hiver. La rotation de la pâture est pratiquée grâce au partage de la prairie en 3 parcs. Les deux citernes du chalet et une citerne avec couvert assurent l'approvisionnement en eau. Les trois abreuvoirs dont dispose le bétail doivent être desservis par le garde-génisses à l'aide de pompes manuelles. Dans le bas à l'ouest, il existe un réservoir alimenté par une source, mais ce point d'eau reste inutilisé. Du fourrage sec, de même que la paille servant à faire la litière sont amenés. Le tas de fumier est disposé à même le sol. Son évacuation a lieu l'automne avec tracteur et char. On le répartit par grassons. La fosse à purin n'étant plus étanche, les déjections liquides sont perdues. La fumure chimique comprend 5 tonnes de scories Thomas semées en automne.

Bâtiment

Ce chalet-étable en maçonnerie nécessite un meilleur entretien. Sa toiture de tôle est à réparer. Son habitation se forme de 2 chambres à l'étage, d'une cuisine au sol de bois et d'une petite chambre à lait. L'éclairage à gaz butane est installé à la cuisine. Par contre, l'eau ne parvient pas à l'intérieur. Ce logement reste inutilisé.

50 génisses trouvent place dans une étable comportant 3 rangées de couches et dans une étable simple, toutes deux dotées de crèches. Il devient indispensable de remplacer les planchers des couches.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage
- installer un abreuvoir automatique près du puit à l'ouest
- entretenir le bâtiment, notamment la toiture, et restaurer les étables. Améliorer les alentours.
- construire un chemin d'accès ou rendre praticable l'un des chemins existants.

Si la propriété eut appartenu au village de l'Abbaye, nous aurions su quel fut le propriétaire prénommé Aaron et par quel cheminement sa maison et les terres adjacentes avaient passé dans les mains d'autres familles. Mais le privé n'offre des indications qu'après de longues recherches qu'ici nous ne pourrons pas

mener. Nous nous contenterons des renseignements que nous offre le cadastre ci-dessus, remettant à des temps meilleurs une étude plus attentive des lieux.

Notons qu'en 1951 la Petite Coche appartenait à M. Jean Dépraz de Chailly près de Lausanne, et que curieusement, le 18 XII 1954, c'est la hoirie de Louis-Auguste Golay à Lausanne qui offrait la montagne au village de l'Abbaye. Ce dernier, estimant probablement le prix demandé trop élevé, ne réalisa pas le marché. De telle manière qu'aujourd'hui encore l'alpage reste en mains privées.

Enfin, pour le plaisir, retrouvons une fois encore Samuel Aubert dans sa magnifique promenade de Chez Aaron aux Chalottets.

Dimanche 30 août 1942

A LA VALLEE DE JOUX

De chez Aaron aux Chalottets

A M. Paul Guignard, marchand de bois, à l'Abbaye.

Aaron ! Un prénom qui devait avoir cours autrefois dans notre contrée ; aujourd'hui encore, il sert à désigner les localités ayant appartenu à des nommés Aaron. Ainsi, au-dessus du Solliat, nous avons le « Plan de chez Aaron », terme abrégé en « Plan de Châron » ; puis, au-dessus du village de l'Abbaye, le pâturage dit Chez Aaron, situé à 1220 m. en moyenne. C'est de celui-ci que nous voulons parler à cette place.

Pour l'atteindre, c'est de l'Abbaye qu'il faut partir, le rustique village qui par la tour romane de son temple et certains vestiges du monastère des Prémontrés qui y fut construit au début du 12e siècle, rappelle une époque depuis longtemps révolue.

En montant, on arrive bientôt vers une maison isolée, munie encore d'un nevau ouvert, située au milieu d'un paysage agreste, fait de prairies opulentes, ceinturées de bois. C'est « Ique-dessus » ! Ique ! Un terme patois qui signifie là ; donc Ique-dessus, c'est là-dessus, au-dessus du village.

De cet endroit, le chemin se fait montant, pierreux et passe auprès d'un pin silvestre de grande taille, car il mesure bien 15 m. de hauteur. L'espèce, très répandue en plaine le long des lisières, au faîte de certaines éminences, est rare chez nous. Quelques petits individus disséminés ici et là à la surface des pâturages, même jusqu'à 1500 m. ; c'est tout.

Et l'on arrive chez Aaron, un site pastoral fait d'une pente rapide orientée vers le nord, coupée de larges ravins où aux endroits les plus déclivés, le bétail a tracé avec le temps des sentes horizontales superposées, tout comme dans les Alpes. L'étendue : un magnifique champ d'exercice pour les skieurs.

D'énormes tas de pierres ramassées, soit des pierriers, jalonnent la vastitude du pâturage. Ils nous prouvent que jadis, les lieux étaient des prairies fauchées, soigneusement préparées, car partout le sol est égalisé, propre, sans une pierre saillante. La superficie de l'ensemble dépasse 20 ha. ; aussi se figure-t-on le labeur, les efforts déployés par les défricheurs qui libérèrent le terrain de la « joux noire » qui l'occupait et en firent avec le temps une terre productrice de fourrage. On ne saurait penser avec trop de reconnaissance à ces pionniers de la première heure, au travail acharné desquels les générations actuelles où qu'on les prenne, à

la plaine comme à la montagne, sont redevables des magnifiques prairies et pâturages, des produits desquels elles vivent.

La maison, située tout au haut de la propriété a changé de destination. D'habitation permanente qu'elle était jusqu'à quelques dizaines d'années, elle est devenue un chalet d'alpage et la prairie : du pâturage.

De chez Aaron, on jouit d'une vue plongeante de toute beauté sur la partie nord du lac de Joux, les parois rocheuses qui le dominent ; et le long de la rive le village du Pont aligne ses robustes habitations en une courbe vraiment harmonieuse. De nulle part, je crois, le Pont, avec le paysage qui l'encadre, ne se présente au regard sous un aspect aussi plaisant. Mais à part ceux qui ont affaire Chez Aaron, bien peu de gens s'y rendent pour le charme du site. Sans doute, on s'en va à la Dent de Vaulion, à Mollendruz, etc., ; on a raison, mais à côté de ces buts classiques, il en est d'autres d'un intérêt tout aussi vif et qui sont négligés. Et Chez Aaron est de ceux-là.

Au-dessus de Chez Aaron, nous avons la Picottettaz, dont le nom, probablement, lui vient de celui d'une famille Picot. Pâturage depuis très longtemps, la Picottettaz, mais jadis demeure estivale seulement ; opinion admissible, vu son altitude de 1350 m. et la superficie relativement faible de ses prairies dont l'existence antérieure est attestée par la présence de nombreux pierriers et les vestiges d'un mur en pierre sèche qui devait isoler la zone des prés de celle consacrée au pâturage et à la forêt.

De la Picottettaz, le touriste portera instinctivement ses pas à bise, savoir vers le nord-est, où s'étend une vaste étendue de pâturage, constellée de pierriers et de bouquets de fayards qui en font un site d'une physionomie charmante. A sa partie inférieure s'élève un ancien bâtiment d'habitation dit Chez Siméon, aujourd'hui chalet d'alpage. Sur la carte, les lieux s'appellent les Pièces et les Chalottets, mais les gens de l'Abbaye les désignent sous le nom de Communal, car c'est là que vient estiver le jeune bétail du village.

Occupons-nous des Chalottets. En langage combier, le terme signifie petit chalet. Un peu partout dans la contrée, les petits chalets, simples étables démunies de toute pièce d'habitation sont appelés des chalottets. Le génie populaire n'est pas emprunté dès qu'il s'agit de désigner d'une façon précise des objets d'un emploi journalier. Mais il est prompt à la comparaison, aussi il ne se fait pas faute d'appeler chalottet une malle, une corbeille de voyage de grandes dimensions. Bien entendu, le français pur ignore le mot, qui est un diminutif expressif d'une agréable sonorité qui, chose importante, définit clairement un objet et sa destination. Dans ces conditions, pourquoi ne pas lui accorder droit de cité et s'en servir à l'ordinaire, comme bien d'autres, du reste, qui dans des domaines différents, ont une signification tout aussi précise.

Jadis, la région des Chalottets formait un petit hameau habité en été dont les occupants regagnaient leur domicile régulier, l'Abbaye, à la première neige avec leur bétail. Il y avait même une école et très probablement une fruitière, savoir une fromagerie, car un point sur la carte porte le nom de fruitière. Les Chalottets étaient donc pour certaines familles de l'Abbaye, des Maïens, comparables à ceux qui existent encore à l'heure actuelle au Valais.

Aujourd'hui, toute l'étendue des Chalottets est consacrée au pâturage, mais on y observe encore les derniers vestiges de sept petites constructions, envahies par les herbes, les buissons, les arbres même. C'est tout ce qui subsiste de l'habitation antérieure des lieux qui peut-être avant d'être exclusivement estivale, a été permanente.

Dans le cours d'une promenade de Chez Aaron aux Chalottets, on prend connaissance du début de ce mouvement irrésistible qui depuis bien longtemps attire les populations vers les centres et tend de plus en plus à dépeupler les campagnes. De nos jours, il est fortement activé par le développement prodigieux de l'industrie en des points déterminés du pays. Qu'est-ce qui a poussé les anciens habitants de la région considérée à abandonner leurs établissements de la montagne ? Sans doute, l'éloignement, les difficultés de l'existence, le besoin de plus de confort, etc. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets ailleurs dans notre contrée ; ainsi la plupart des chalets d'alpage situés sur le territoire de la commune du Lieu ont été autrefois des habitations permanentes.

Et cet abandon des maisons foraines ne cesse pas de se manifester, car année après année, que voyons-nous ? Des habitations désertées ou incendiées et non reconstruites, et les prairies attenantes converties en pâturage. Lutter contre ce mouvement ? Bien difficile, car on ne remonte pas les courants qui entraînent les humains vers leurs destinées.

Mais tout en circulant « là-haut », le promeneur fera encore d'autres réflexions. Il se convaincra de la beauté du site où tout est harmonie ; du charme que les bouquets d'arbres communiquent au paysage ; de la richesse de tons de la végétation, si tant est qu'il fasse son excursion en la saison propice. Surtout, il admirera, de toute la puissance de ses yeux, le cadre plus lointain, savoir le lac, les montagnes, les bois qui les habillent de leur manteau sévère, et sûrement, il se dira : « Oui, la Vallée de Joux est un beau pays, un des plus attirants du Jura ».

Et tout en redescendant vers l'Abbaye par le vallon supérieur de la Lyonne, il pourra constater les effets dévastateurs d'un torrent temporaire : ravinements profonds, dépôts impressionnants de pierres, de matériaux arrachés et transportés par la violence du courant. Ainsi, le haut Jura, malgré sa carapace de bancs de calcaire compact n'est pas à l'abri des atteintes de l'eau en furie.

Samuel AUBERT